

Projet de voyage culturel et linguistique
Plymouth Octobre 2018

Durée : 5 jours du lundi au vendredi

Nombre de participants : 54 élèves et 5 professeurs

Le séjour comprendra au minimum :

- Le transport en autocar au départ de l'établissement, parkings et péages inclus
- Le ferry ou tout autre moyen
- L'hébergement en famille pour les élèves et les professeurs (les professeurs étant dans une même famille)
- L'assistance du responsable local dans le cadre d'un hébergement en famille
- Tous les repas en Angleterre

L'équipe d'anglais du collège Edgar Quinet propose l'organisation pour octobre 2018 d'un voyage scolaire linguistique en Grande- Bretagne et l'équipe après concertation a décidé de l'articuler autour du thème du roi Arthur afin de pouvoir mettre en place des projets pédagogiques interdisciplinaires.

Ce projet concerne 54 élèves recrutés sur tous les niveaux du collège avec un hébergement sur Plymouth.

La première journée sera consacrée à la découverte de la forêt de Brocéliande et les légendes de Merlin l'enchanteur, et constituera notre première escale bretonne sur la route menant en Angleterre.

Le reste du séjour se déroulera en Cornouailles, où les élèves visiteront le château de Tintagel, lieu de naissance légendaire du roi Arthur, le château de South Cadbury qui est le château ayant servi de base présumée à l'élaboration de toute la légende arthurienne, le fameux château de Camelot. Enfin, nous nous rendrons à Stonehenge, sur les traces de Merlin et à Winchester Great Hall pour voir la table ronde.

Outre l'aspect culturel prégnant du séjour, qui s'ancre dans les programmes d'anglais de 6eme et de 5eme avec la découverte du folklore anglais, et les programmes de français et d'histoire de 5eme où est abordée la légende arthurienne, les objectifs linguistiques seront bien évidemment rebrassés ou présentés au fil du séjour. En effet, l'élaboration d'un

carnet de voyage individuel permettra aux élèves de se forger et de renforcer une panoplie de situations de communication authentiques. Ils seront en immersion quasi totale puisque les hébergements en familles hôtessees seront privilégiés (une seule nuit en Bretagne se fera en auberge de jeunesse). Ainsi, les élèves pourront mettre en pratique les enseignements en dehors de la salle de classe, tout en découvrant les coutumes et traditions anglo-saxonnes, donnant à vivre ainsi une véritable ouverture culturelle et une découverte de l'autre qui, on le sait, dans un collège comme le nôtre, sont difficiles à mettre en place. Nous pouvons ainsi atteindre des objectifs citoyens qui dépassent le cadre de la discipline scolaire et lutter contre les préjugés et les communautarismes dans l'ultra centre paupérisé de Marseille.

ASSURANCE :

Les candidats devront proposer dans leur devis une option assurance annulation permettant le remboursement des familles en cas d'empêchement. Ce coût supplémentaire devra être très clairement défini et identifié sur le bordereau de prix.

PRIX TTC : Le montant de votre devis devra inclure la totalité des prestations énumérées. Les prix sont réputés fermes et définitifs en application des principes de la commande publique.

PAIEMENT : Le paiement sera effectué, après service fait, par mandat administratif à 30 jours sur envoi de la facture, excepté pour les agences de voyages dont la procédure de paiement est la suivante :

- 30 % des sommes payables sur envoi de la facture du 1er acompte
- 40 % payables sur envoi de la facture du 2nd acompte
- Le solde des 30 % payables après service fait et retour des participants au voyage sur place.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Les offres devront parvenir au collège au plus tard le mercredi 31 janvier 2018 à 12h00

MODALITES DE RECEPTION DES OFFRES : Les propositions de devis devront être transmises par voie :

- postale avec les mentions suivantes :
« Achat Public – Voyage Angleterre – Ne pas ouvrir » à l'adresse suivante :
Collège Edgar Quinet
Service Intendance
38 rue du 141ème RIA
13003 MARSEILLE
- numérique avec les mentions suivantes dans l'objet :
« Achat Public – Voyage Angleterre – Ne pas ouvrir » à l'adresse :
ges.clg.quinet@ac-aix-marseille.fr

Le coût du voyage estimé classe la présente demande dans le cadre des marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable. De ce fait seul après réception

et dépouillement des devis, le collège informera par voie numérique de l'acceptation ou de refus du devis au plus tard le mercredi 21 février 2017 à 14h00.

INFORMATIONS : Pour toute information complémentaire, les candidats pourront s'adresser à monsieur Jacques BRIMAULT, Gestionnaire du collège au 04 91 50 23 30